

03/10/2014



RÉFLEXIONS - Dans l'Église catholique, le concept d'altérité sert principalement à envisager la différence des sexes, mystère inhérent à la vocation de l'humanité et signe de la gloire de Dieu.

Qu'entend-on philosophiquement et théologiquement par le terme « altérité »??

« La centralité du concept de l'altérité en philosophie est récente, mais les phénomènes couverts par sa signification existent depuis que l'être humain existe, et ce terme a toujours été présent dans le judaïsme et le christianisme », écrit Hans-Christoph Askani, vice-doyen de la [faculté de théologie protestante de Genève](#) et professeur de théologie systématique (1).

De fait, la plupart des philosophes qui ont pensé l'altérité – tels Martin Buber, Franz Rosenzweig, Gabriel Marcel, Emmanuel Lévinas ou même Jacques Derrida – viennent d'un arrière-fond religieux juif ou chrétien. « Parce que la religion a affaire avec la contingence, la finitude, la transcendance, bref avec cette dimension que l'on peut résumer sous le terme d'altérité », poursuit Hans-Christoph Askani.

En théologie, la notion d'altérité (du latin « alter »?: autre, différent) sert principalement à envisager la différence entre l'homme et la femme. « Le christianisme – et, avant lui, le judaïsme – a toujours décelé dans l'insaisissable et mystérieuse différence des sexes quelque chose d'inhérent à la vocation de l'humanité, un signe de la gloire de Dieu », rappelle Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes qui a créé, en 2011, un groupe de travail sur la théorie du genre (2).

En quoi l'anthropologie biblique fonde-t-elle la compréhension de l'altérité sexuelle??

À partir du premier récit de la Création – « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa » (Gn 1,27) –, l'Église catholique affirme l'altérité des sexes comme un lieu privilégié où le mystère de Dieu et le mystère de la personne se dévoilent.

« L'être humain est différencié sexuellement par l'acte créateur de Dieu lui-même », résume Mgr d'Ornellas. À la différence du monde animal – pour lequel la Genèse ne parle que de complémentarité physique entre mâle et femelle – l'humanité se distingue entre homme et femme, ayant même dignité et même vocation divine.

Le second récit de la Création – « Dieu dit?: il n'est pas bon pour l'homme d'être seul?; je vais lui faire une aide qui lui soit accordée. » (Gn 2,18) – suggère que la personne humaine est inachevée tant qu'elle n'est pas en face d'une autre, à la fois distincte et égale. Si la femme est « aide » de l'homme, elle est tout autant son « vis-à-vis ». C'est ensemble qu'ils trouveront la plénitude, celle qui rend possible de « quitter son père et sa mère » (Gn 2,24) pour constituer une nouvelle histoire.

En quoi, pour l'Église, l'altérité sexuelle est-elle indispensable à l'amour conjugal??

Entre l'homme et la femme, il ne s'agit pas de « donner » quelque chose que l'autre n'aurait pas, mais de « se donner » soi-même et de recevoir l'autre en son mystère. Un mystère qui inclut la singularité d'une histoire et la différence des sexes. Cette relation, qui appelle le respect et qui implique la volonté et le désir de la fidélité, la tradition chrétienne la nomme « alliance ».

« Cette fidélité passe par le corps et la différence sexuelle?; s'il n'y avait pas cette fidélité-là, il n'y aurait pas d'alliance », poursuit Mgr d'Ornellas. Dès lors, l'Église considère que le lien entre l'homme et la femme est analogue à celui qui existe entre Dieu et l'humanité d'une part, et entre le Christ et l'Église d'autre part. Cette certitude, fondée sur la [Bible](#), est au cœur de toutes les réflexions théologiques et éthiques sur le sacrement indissoluble de mariage.

Pour autant, rappelle [Véronique Margron](#), prieure provinciale des dominicaines de la Présentation et ancien doyen de la [faculté de théologie d'Angers](#)

, « la différence des sexes ne garantit pas l'altérité. Car ce travail éthique qui permet à chacun, dans la relation, de ne pas se sentir dévoré par l'autre, que celui-ci soit son époux, son parent, son enseignant ou son employeur, n'est jamais terminé et demande d'être repris tout au long de la vie. »

Les couples hétérosexuels ne sont pas exemptés de ce travail qui consiste à toujours honorer l'autre comme un mystère, de trouver avec lui la bonne présence et la bonne distance. « Prendre l'autre pour un objet reste une menace dans la vie amoureuse comme dans la vie sociale », insiste Sœur Véronique Margron.

Cet accent mis sur l'altérité empêche-t-il la reconnaissance de l'amour entre personnes du même sexe??

Pour l'Église, l'acte d'amour conjugal pour être juste doit non seulement respecter les différences fondamentales entre générations et entre sexes, mais aussi demeurer ouvert à la nouveauté, la plus grande figure de cette nouveauté étant l'enfant.

« L'union doit pouvoir s'ouvrir au tiers qu'est l'enfant, rappelle la théologienne Véronique Margron. Il s'agit d'abord d'une attitude fondamentale, au-delà des questions qui peuvent

survenir, comme les problèmes d'infertilité. »

De ce fait, l'union entre personnes de même sexe pose une vraie difficulté. « Comment prendre en compte la réalité d'une absence de fécondité procréatrice?? Et ne pas la dénier surtout. Comment alors faire droit, pour de vrai, à la différence des sexes?? », interroge encore Sœur Véronique Margron.

Pourquoi l'Église catholique s'oppose-t-elle à toute reconnaissance légale d'une conjugalité homosexuelle??

L'Église catholique ne peut reconnaître que l'union entre deux hommes ou entre deux femmes est de même nature que l'union entre un homme et une femme. Et ce, au nom même de cette relation étroite et nécessaire entre différence des sexes et différence des générations, la première rendant possible et visible la seconde.

Cela n'empêche pas de reconnaître la qualité du lien, la générosité, la solidarité et l'ouverture de certaines unions, stables et durables, entre des personnes de même sexe. Pour celui qui vit « *l'amour du semblable*» »

(3), il peut y avoir, aux yeux de l'Église, un chemin de sainteté.

CLAIRE LESEGRETAIN

(1) *Dictionnaire encyclopédique d'éthique chrétienne*, Cerf, 2013.

(2) Conférence du 31 janvier 2013 à Rennes sur « Pourquoi l'altérité sexuelle n'est pas une fatalité rétrograde », dans le cadre des Semaines sociales de Bretagne.

(3) Selon le titre de l'ouvrage dirigé par Xavier Lacroix, Cerf, 1995.

Source: LaCroix, 30/09/2014